

La nouvelle offre modulaire santé REUNICA intègre des services très innovants

Paris, le 09 mars 2009

Le Groupe REUNICA fait évoluer son offre santé individuelle, avec des services très innovants. L'objectif est de répondre aux attentes de ses clients potentiels en apportant une plus grande modularité et une simplification des offres. Cette nouvelle offre santé modulaire individuelle propose des « plus Réunica » intégrés : la « solidarité coup dur » et « Réunica vie pratique » une plate forme de « Services à la personne » intégrée dans l'offre.

Une offre santé très flexible et très attractive

Avec 3 formules différentes et 7 niveaux de garantie, la nouvelle offre modulaire propose de nombreuses solutions évolutives et adaptées aux besoins spécifiques de chacun. De plus, les tarifs compétitifs permettent une juste assurance respectueuse des budgets des clients.

Une solidarité en cas de « coup dur » jusqu'à 1 000 €

La solidarité « coup dur » est une possibilité financière qui permet de prendre en charge une dépense santé en cas de gros coup dur (hospitalisation, travaux dentaires importants ou fauteuil roulant...) et de faire face à des dépenses imprévues. D'un montant minimum de 200€, elle est disponible dès la deuxième année d'adhésion et bonifiée tous les ans à concurrence de 1000€.

Réunica Vie Pratique : un accès gratuit à une offre complète de services à la personne

L'accès gratuit à la plateforme Réunica Vie Pratique permet de bénéficier de l'ensemble des services à la personne assortis de tous les avantages sociaux et fiscaux de la Loi Borloo. Des prestataires agréés et professionnels apportent leurs conseils pour faciliter le quotidien (soutien scolaire, aide ménagère, préparation et livraison de repas à domicile...)

Prévention et bien-être, packagés par cible, sont également intégrés dans cette nouvelle offre qui s'appuie et met en avant les valeurs de Réunica : Humain, Juste et Solidaire.



Réunica Santé
Modulaire

Choisissez « le meilleur »
pour votre
couverture Santé

Assurance Santé
Santé
Somme



À propos du Groupe RÉUNICA

Le Groupe RÉUNICA est le deuxième groupe de retraite complémentaire en France et la 13ème institution de prévoyance française (source : top 20 des IP de l'Argus de l'Assurance).

Il est constitué d'institutions interprofessionnelles de protection sociale :

- ✓ une institution de retraite complémentaire (IRC) : **REUNI Retraite salariés**
- ✓ une institution de retraite complémentaire (IRC) : **REUNI Retraite cadres**
- ✓ une institution de prévoyance : **REUNICA PREVOYANCE**
- ✓ une mutuelle interprofessionnelle pour les particuliers et les travailleurs non-salariés : **REUNICA MUTUELLE**
- ✓ une fondation abritée par la Fondation de France : la **Fondation Réunica Prévoyance**
- ✓ un GIE Informatique : Systaliens www.systaliens.com

Un groupe au cœur de la protection sociale des salariés du Travail temporaire :

La profession du Travail temporaire a désigné comme institutions de retraite professionnelles les IRC de RÉUNICA.

L'institution REUNICA prévoyance gère l'accord de branche des régimes de prévoyance complémentaire des intérimaires cadres et non cadres.

RÉUNICA en chiffres :

- ✓ 2 300 collaborateurs
- ✓ 53 implantations en France
- ✓ 7,5 milliards d'euros de cotisations encaissées
- ✓ 381 000 entreprises adhérentes
- ✓ 8,6 millions de personnes affiliées (dont 7,2 millions de cotisants en retraite et en prévoyance)
- ✓ 33,6 millions d'euros consacrés à l'action sociale
- ✓ 8 milliards d'euros d'actifs gérés au titre des réserves

Contact presse

RÉUNICA

Anne Rosier

Relations extérieures

Tél : 01 41 05 26 19 ou 06 75 16 35 77

Mail : anne_rosier@reunica.com